

# Recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer : étude des résistances aux traitements

**APPEL  
D'OFFRES  
2023**

DATE LIMITE  
DE DÉPÔT  
DES DOSSIERS :  
12 AVRIL 2023, 17H00.

## Contexte

Les donateurs de la Fondation de France manifestent un intérêt permanent pour les avancées de la connaissance dans le domaine du cancer. Aussi, la recherche sur les pathologies cancéreuses bénéficie-t-elle d'un soutien ininterrompu de la Fondation de France depuis plus de 30 ans.

## Quels projets de recherche ?

En 2023, la Fondation de France poursuit son soutien à la recherche fondamentale et translationnelle portant sur **l'étude des résistances aux traitements du cancer** dans le cadre d'hémopathies malignes ou de tumeurs solides. Une attention particulière sera portée aux projets débouchant sur une nouvelle approche thérapeutique.

**En ce sens, un argumentaire clair et détaillé sur la pertinence et l'adéquation du projet à la thématique des résistances aux traitements devra être fourni.**

Les aides accordées concerneront uniquement des allocations post-doctorales. En 2023, les demandes pourront **exceptionnellement aller jusqu'à 3 ans auxquelles s'ajoutera une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 25 000 € par an** (soit 75 000 € maximum) dédiée exclusivement à l'accueil du chercheur post-doctorant et destinée à améliorer les conditions de réalisation de son travail de recherche.

*La Fondation de France n'autorise aucun prélèvement de frais de gestion sur les allocations jeunes chercheurs.*

## Modalités de soutien

Les demandes d'allocations post-doctorales, d'une durée de un ou deux ans, concerneront :

- principalement des soutiens pour l'accueil de chercheurs post-doctorants, français ou internationaux, au sein de laboratoires publics français ;
- quelques bourses de mobilité à l'étranger pour la réalisation d'un post-doctorat de sciences pour une durée maximale de 12 mois et d'un montant forfaitaire de 2 700 € par mois, afin d'initier **la mobilité de chercheurs**.

*Ces bourses ne seront pas assorties de subvention de fonctionnement.*

Le comité portera une attention particulière à la mobilité des candidats, tant géographique que thématique, entre la thèse et le post-doctorat et/ou entre les différents stages post-doctoraux, ainsi qu'aux perspectives de carrière du candidat clairement énoncées.

En raison du nombre important de dossiers reçus chaque année, les équipes bénéficiant d'un financement du programme European Research Council ne pourront pas déposer de dossiers de demande d'allocations post-doctorales en France pendant les trois premières années de financement, **sauf si la demande porte sur un autre sujet de recherche**. De même, les demandes de renouvellement sont autorisées dans la limite d'un an.

# Comment répondre ?

**Attention, les candidatures s'effectuent désormais exclusivement en ligne, avant le 12 avril 2023, 17h00.**

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les décisions seront communiquées en juillet 2023, uniquement par voie postale ou électronique.

**Pour toute demande d'information :**

Fondation de France

Comité Cancer

40 avenue Hoche - 75008 Paris

Téléphone : 01 85 53 13 66

E-mail : [projets@fdf.org](mailto:projets@fdf.org)

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)



40 avenue Hoche

75008 Paris

Tél. : 01 44 21 31 00

[t](#) [in](#) [@](#) [f](#)

[fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org)

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 945 fondations abritées soutiennent chaque année plus de 11 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.